

## ASSISES NATIONALES DU TRANSPORT AÉRIEN

« Transport aérien, un enjeu particulier pour l'outre-mer »

Allocution d'Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports,  
prononcée le mardi 10 juillet 2018 - DGAC - Paris

*Seul le prononcé fait foi.*

Madame la ministre, Chère Annick,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Mesdames et Messieurs,

Les Assises nationales du transport aérien que j'ai lancées le 20 mars dernier ne pouvaient pas faire exception, Chère Annick, au « **réflexe Outre-Mer** » que tu défends avec passion et conviction au sein du Gouvernement.

Le transport aérien, nous en sommes ici tous convaincus, est essentiel pour la continuité de notre territoire et pour cette « *relation archipélagique de la France au monde* », que le Président de la République mentionnait il y a peu, lors de la cérémonie de clôture des Assises de l'Outre-Mer.

Ce colloque intervient au lendemain de deux événements marquants :

- Je pense à la remise du livre bleu le 28 juin dernier sur lequel tu reviendras, Chère Annick ;
- Je pense également à la mise en service de la liaison directe entre Paris et Saint-Pierre-et-Miquelon le 3 juillet dernier que nous avons inaugurée ensemble.

En inaugurant cette ligne, nous avons, je le reconnais, ressenti une grande fierté car c'est plus qu'une simple liaison, c'est **la République qui tisse un fil direct entre elle et l'un de ses territoires**.

Vous le savez, le trafic aérien a quasiment doublé en France en 20 ans :

- Pour les Outre-Mer, plus de **4,4 millions de passagers** ont été transportés entre la métropole et l'outre-mer en 2017, mais c'est seulement un peu plus d'un tiers d'un total de **12 millions**

**de passagers** si on ajoute le trafic entre les Outre-Mer et l'international et le trafic entre nos territoires d'Outre-Mer.

- Ces chiffres illustrent une réalité parfois oubliée à Paris : **la relation avec l'Outre-Mer ne peut pas se résumer à la relation avec la métropole.**

Cette relation doit aussi se penser à l'échelle interrégionale des bassins – La Caraïbe et la Guyane, l'Atlantique Nord, l'océan indien, l'océan pacifique - afin de toujours plus ouvrir nos territoires sur le monde.

Là encore, j'ai pu mesurer lors de mon déplacement à Saint-Pierre-et-Miquelon combien, au-delà de la liaison directe avec Paris, la connexion de l'archipel au bassin Nord-américain était vitale et structurante.

Les enjeux économiques de cette ouverture pour nos territoires ultramarins sont clairs, je pense par exemple au tourisme.

Les compagnies basées Outre-Mer font très bonne figure dans le classement du nombre de passagers transportés. Trois d'entre elles classées dans le top 10 (Air Caraïbes, Air Austral et Air Tahiti). Quatre aéroports en Outre-Mer (Pointe-à-Pitre, Saint-Denis-de-la-Réunion, Fort-de-France et Papeete) dépassent largement le million de passagers. Et cette tendance se confirme à la hausse.

Cela illustre l'importance du transport aérien pour nos concitoyens ultramarins et pour le développement économique des territoires.

A un moment où, comme j'ai pu le constater lors d'une visite vendredi dernier à l'aéroport d'Orly, nombre de résidents métropolitains vont rendre visite à leur famille Outre-Mer, ce colloque estival des Assises nationales du transport aérien trouve toute sa pertinence.

Il résonne avec les Assises de l'outre-mer organisées par la ministre des Outre-Mer. Nos ministères ont œuvré de concert pour organiser ce moment d'échanges et de réflexion, et je l'en remercie.

Je voudrais aussi remercier Monsieur le député Serge Letchimy, qui a accepté de présider les travaux ultra-marins des Assises du transport aérien. **Monsieur le député, permettez-moi de saluer votre implication, concrétisée par le colloque de ce jour.** Je sais le travail important et les nombreuses auditions préparatoires que vous avez réalisés, à l'Assemblée nationale et dans les territoires et je voudrais vous en remercier très sincèrement.

Le dynamisme d'un territoire d'Outre-Mer dépend de sa situation géographique et de sa connexion au monde. Il dépend aussi de la qualité des infrastructures aéroportuaires et de la compétitivité des offres de transport. Il est enfin lié à l'attractivité que peut exercer le territoire.

**C'est le triptyque « Connectivité, Compétitivité, Attractivité »** que vous appelez de vos vœux, Monsieur le député Et je partage pleinement votre approche.

\*

Ce sont précisément ces enjeux que vous aborderez aujourd'hui. Pour ma part, je souhaite insister sur trois convictions qui sont les miennes : **le premier enjeu, c'est la qualité de service, qui doit répondre à la spécificité de la demande ultramarine de transport aérien :**

- Cette demande se caractérise par la forte saisonnalité du trafic et l'étroitesse de certains marchés. La qualité de service c'est avant tout la qualité de la desserte. Celle avec la métropole, bien sûr.
- Mais aussi, je l'ai dit c'est un véritable enjeu, les dessertes infrarégionales, régionale et internationale. Cela pose la question des droits de trafic avec les zones et États voisins et je souhaite que ce colloque soit l'occasion de formuler des propositions pour **améliorer la connectivité des Outre-Mer.**

L'enjeu de la qualité de service, **c'est aussi la qualité de service offerte par les infrastructures** aéroportuaires et de navigation aérienne :

- A cet égard, il me semble indispensable que nous gardions toujours en tête la nécessité d'adapter les solutions aux besoins. C'est à ce prix que les Outre-Mer resteront des laboratoires d'innovation les plus en pointe.
- J'ai pu le voir à Saint-Pierre-et-Miquelon, avec le projet « Remote Tower » qui permettra bientôt d'assurer le contrôle de l'aéroport de Miquelon depuis l'aéroport de Saint-Pierre grâce au déploiement d'un système innovant.
- Les besoins spécifiques des Outre-Mer nous obligent à innover et c'est une chance non seulement pour nos concitoyens qui vivent dans ces territoires mais aussi pour tous les territoires. **C'est un levier de compétitivité.**

La qualité de service, **ce sont enfin de nouvelles façons de voyager et de nouvelles offres :**

- Je me félicite d'annonces de transporteurs français - je pense à Frenchbee - ou européens - je pense à Level ou Norwegian - qui apportent des perspectives de développement, au bénéfice du passager.

- Je suis convaincue qu'une saine concurrence est essentielle pour que les prix des billets soient compétitifs et que la qualité de service progresse. Le colloque d'aujourd'hui devra permettre d'objectiver cette question.

**Un deuxième enjeu que je voudrais évoquer est celui des politiques d'attractivité et de développement touristique :**

- Il est important que la puissance publique - l'État **et les collectivités territoriales** - créent les conditions pour favoriser le basage des compagnies aériennes Outre-Mer. Car si les compagnies aériennes sont bien sûr libres de leur gestion, elles contribuent à l'activité économique et à l'emploi local, mais également à toutes les connectivités.
- La politique régionale de développement économique et touristique me semble prendre ici une place centrale.
- Elle est essentielle pour encourager le développement d'une offre touristique et hôtelière aux meilleurs standards internationaux, et donc pour **améliorer l'attractivité de nos territoires**. Vous en débattrez et je souhaite aussi connaître vos propositions en ce sens.

**Le troisième enjeu que je voudrais citer, ce sont les moyens d'intervention de l'État, qui doit veiller à assurer la continuité territoriale :**

- L'État dispose d'outils puissants. Je pense à la faculté d'imposer des obligations de service public, de mettre en place des délégations de service public. Je pense aussi à la politique d'aides aux passagers.
- Le recours à ces outils doit être certes raisonné mais il ne faut pas l'exclure lorsque c'est nécessaire. Ce sont là des leviers importants pour répondre à la spécificité des besoins qui s'expriment dans les Outre-Mer.

Je ne développerai pas ici une liste exhaustive de tous les enjeux et des défis à relever. Je pense à la question du double contrôle des passagers, à celle des droits de trafic des zones Antilles-Guyane et océan indien.

Et sans anticiper sur les conclusions de nos travaux, j'attends vos propositions pour développer la connectivité régionale de nos outre-mer avec leur environnement international. Je sais, Monsieur le député, que vous êtes attaché, comme moi, à ce que nous puissions

rapidement formuler **des propositions concrètes**, par exemple pour engager des consultations aéronautiques avec les pays limitrophes.

Je sais aussi que vous portez l'idée d'une **conférence de bassin** et j'attends bien sûr que vous puissiez nous en dire un peu plus au cours de cette journée d'échanges.

\*

**Pour finir**, je vois qu'une fois encore votre participation en nombre à ce colloque démontre notre profond attachement à tous à nos Outre-Mer.

Et je ne doute pas qu'il ressortira de vos échanges des réflexions à poursuivre pour l'avenir et, naturellement, des propositions concrètes.

*Aimé Césaire disait « N'y eût-il dans le désert qu'une seule goutte d'eau qui rêve tout bas, dans le désert n'y eût-il qu'une graine volante qui rêve tout haut, c'est assez. »*

**Nous ne sommes pas dans le désert, et vous êtes invités non seulement à rêver mais aussi à proposer tout haut**, pour apporter des réponses ambitieuses et réalistes pour le développement de nouveaux services aériens dans les Outre-mer ! Je compte sur vous !

Je vous remercie.

\*

\*            \*